

Mairie de Canly



21, rue des Écoles - 60680 CANLY
Téléphone : 03 44 83 97 72
accueil@canly.fr
www.canly.fr

Arrêté prononçant la reprise **des concessions en état d'abandon**

N°2025/37

Le Maire de la commune de Canly

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, articles L 2223-13 et suivants ;

Vu les procès-verbaux dressés en conformité du décret précité le 27 novembre 2023 et le 12 mai 2025, constatant l'état d'abandon des concessions dans le cimetière et les différentes pièces qui y sont annexées notamment le certificat d'affichage ;

Vu la délibération n°20250619/01 en date du 19 juin 2025 par laquelle le conseil municipal a autorisé la reprise, au nom de la commune, des concessions en question ;

Considérant que l'état d'abandon dans lequel se trouve ces concessions est de nature à nuire au bon ordre et à la décence du cimetière communal ;

ARRETE :

Article 1 : Les concessions indiquées ci-dessous, dont l'état d'abandon a été régulièrement constaté et publié, sont reprises par la commune.

N° de plaque	Emplacement	Personne(s) inhumée(s)
1	Concession n°7 plan n°2	CHARPENTIER - FREMANCE
2	Concession n°8 plan n°2	MERLET Auguste – MERLET Joseph DELAVIERRE Adélaïde épouse MERLET
3	Concession n°9 plan n°2	Inconnue
4	Concession n°10 plan n°2	Inconnue
5	Concession n°11 plan n°2	LOUVET Ambroisie épouse LECAT LECAT Charles
6	Concession n°12 plan n°2	DUFOUR Ismérie SOUCANILLE Jean-François
7	Concession n°13 plan n°2	MACREUX Gustave – MACREUX Marthe – VAILLANT Florine

8	Concession n°14/15 plan n°2	DUMONT – FOLLET - LONGATTE
9	Concession n°17/18 plan n°2	CHARPENTIER Etienne – HANNIET Sidonie épouse CHARPENTIER
10	Concession n°19/20 plan n°2	NAMUR - HANNIET
11	Concession n°21 plan n°2	CHARPENTIER Marie CHARPENTIER Francisca
12	Concession n°22 plan n°2	DUMONT Léontine épouse DEMONCHY BAZART Gabrielle épouse DEMONCHY DEMONCHY Eugène
13	Concession n°23 plan n°2	BONNARD
14	Concession n°25 plan n°3	RICHEZ
15	Concession n°26 plan n°3	FOULON Yvonne
16	Concession n°27 plan n°3	DEVAUX- DUMONT- MIRGUAY
17	Concession n°28 plan n°3	DUTILLOY Alexis – BOURCIER Marthe BOURCIER Elisabeth
18	Concession n°29/30 plan n°3	MORLIERE Joseph
19	Concession n°31 plan n°3	Inconnue
20	Concession n°32 plan n°3	Inconnue
21	Concession n°33/34 plan n°3	LEBRUN Clémentine épouse LECAT
22	Concession n°35/36 plan n°3	Inconnue
23	Concession n°37 plan n°3	MAILLARD – DE FERRY
24	Concession n°38 plan n°3	DUFOUR Marie épouse LEDUC LEDUC Pierre
25	Concession n°41 plan n°3	LECAT - THIRION
26	Concession n°42/43 plan n°3	Inconnue
27	Concession n°44 plan n°3	Inconnue
28	Concession n°45/46/47 plan n°3	Inconnue
29	Concession n°48/49 plan n°3	LOYSEAUX Lisa épouse DUBOIS DUBOIS Joachim LOYSEAUX Louis DEMONCHY Séverine épouse LOYSEAUX
30	Concession n°49 bis plan n°3	CHARPENTIER Auguste
31	Concession n°50 plan n°3	CHARPENTIER Alexandrine
32	Concession n°50 bis plan n°3	CARBONNIER
33	Concession n°51 plan n°3	Inconnue
34	Concession n°52 plan n°3	DUTILLOY
35	Concession n°54 plan n°3	MORLIERE Clarice épouse LEDUC LEDUC Louis LEDUC Odette

36	Concession n°55/56 plan n°3	LEDUC - MORLIERE
37	Concession n°58/59 plan n°3	Inconnue
38	Concession n°60/61 plan n°3	FOLLET François LECAT Rose épouse FOLLET
39	Concession n°65 plan n°4	BATON
40	Concession n°66 plan n°4	DUMETZ Marie-Louise – MIRGUAY Louis – MIRGUAY Louise épouse MICHELET
41	Concession n°67 plan n°4	Inconnue
42	Concession n°68 plan n°4	Inconnue
43	Concession n°69 plan n°4	FLOURY Julie
44	Concession n°70/71 plan n°4	FLOURY BOUCHER
45	Concession n°72/73 plan n°4	MARECHAL Louis - JULLIART - BRAQUET Marie-Louise épouse MARECHAL
46	Concession n°80 plan n°4	Inconnue
47	Concession n°81 plan n°4	Inconnue
48	Concession n°82 plan n°4	Inconnue
49	Concession n°83 plan n°4	PINEL Adolphe
50	Concession n°84 plan n°4	CHARPENTIER Ernest CHARPENTIER Gabriel
51	Concession n°89 plan n°4	NAMUR Ismérie épouse CAMPION CAMPION Jean-François
52	Concession n°90 plan n°4	BEE Robert
53	Concession n°91 plan n°4	Inconnue
54	Concession n°97 plan n°4	PASSAL - DUFOUR
55	Concession n°98 plan n°4	Inconnue
56	Concession n°100 plan n°4	DROISY Gustave DURIEUX Claire épouse DROISY
57	Concession n°101 plan n°4	Inconnue
58	Concession n°103 plan n°4	Inconnue
59	Concession n°105 plan n°4	FRASSELLE Anatole REBER Marie-Anne épouse FRASSELLE
60	Concession n°110/111 plan n°1	LUISIN Nestor – LUISIN Evremond BARBIER Marie
61	Concession n°115 plan n°1	LECAT Henry - COMMELIN Eléonore
62	Concession n°116 plan n°1	GUIBERT Jean-Baptiste LAVIELLE Victoire épouse GUIBERT
63	Concession n°120 plan n°1	BOREL
64	Concession n°121/122 plan n°1	BOURCIER Jean-Baptiste
65	Concession n°123 plan n°1	DEMONCHY - PINEL
66	Concession n°125 plan n°1	FREVILLE - BONNARD
67	Concession n°126 plan n°1	ARMANT Eugénie épouse SAUVAGE MIRGUAY Henriette – SAUVAGE Léon SAUVAGE Joseph

68	Concession n°127/128 plan n°1	POULAIN Jean – MARTIN Marie épouse POULAIN – FOLLIET Julienne
69	Concession n°129 plan n°1	CARLUY Henri
70	Concession n°131 plan n°1	EVELOY Lucien
71	Concession n°175 plan n°1	TOUPRY
72	Concession n°171 plan n°1	Inconnue
73	Concession n°170 plan n°1	GREGOIRE Albert – NANSENET Madeleine épouse GREGOIRE
74	Concession n°169 plan n°1	DEMONCHY
75	Concession n°165 plan n°1	TIERCELET Paul – DELABIE Irma épouse TIERCELET – TIERCELET Marie épouse EVELOY – EVELOY Lacroix
76	Concession n°158 plan n°1	HANNIET Rosella
77	Concession n°154 plan n°1	DERVILLE
78	Concession n°150/151 plan n°1	HOUZÉ Louis BARBLU Maria épouse HOUZÉ
79	Concession n°456 plan n°2	CHARPENTIER Albertine épouse BONNARD – BONNARD Abel
80	Concession n°450 plan n°2	Inconnue
81	Concession n°444 plan n°2	DROISY - PELLIEUX
82	Concession n°398 plan n°2	COLLE Victor EVELOY Rogella épouse COLLE
83	Concession n°435 bis plan n°2	Inconnue
84	Concession n°434 plan n°2	Inconnue
85	Concession n°432 plan n°2	VIOLET Robert
86	Concession n°427 plan n°2	Inconnue
87	Concession n°419 plan n°2	Inconnue
88	Concession n°417 plan n°2	Inconnue
89	Concession n°415 plan n°2	Inconnue
90	Concession n°409 plan n°2	LEFEVRE Victoria
91	Concession n°350 plan n°3	Inconnue

Article 2 : Les matériaux des monuments et les emblèmes funéraires existant sur lesdites concessions, qui n'auront pas été enlevés par les ayants droit dans un délai de trente jours après la publication du présent arrêté, seront enlevés par les soins de la commune qui en disposera dans l'intérêt du cimetière.

Article 3 : Il sera procédé à l'exhumation des restes des personnes inhumées dans les terrains ainsi repris et à leur réinhumation dans l'ossuaire spécialement aménagé à cet effet dans le cimetière communal.

Article 4 : Les noms des personnes exhumées des concessions reprises, et réinhumées dans l'ossuaire susvisé, seront consignés dans un registre mis à la disposition du public et consultable en mairie.

Article 5 : Après l'accomplissement de ces différentes opérations, les concessions, dont la reprise est prononcée, pourront être remises en service pour de nouvelles inhumations.

Article 6 : Le présent arrêté peut être déféré devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

Article 7 : Le présent arrêté, sera publié sur le site internet de la commune et affiché à la porte du cimetière. Il sera transmis à Monsieur le Préfet de l'Oise et Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie d'Estrées-Saint-Denis.

Fait à Canly le 22 août 2025



Le Maire

Lionel GUIBON